



À Lamballe, le 7 février 2017

Autorisation accordée pour Emeraude bio-énergie, le projet de production de biogaz de Dénitral, filiale de Cooperl

Le 25 janvier 2016, Dénitral, filiale de Cooperl, déposait une demande d'autorisation en vue d'exploiter une unité de méthanisation sur le territoire de Lamballe, rue des Blossières. Dénitral a reçu le 16 janvier 2017, l'arrêté préfectoral autorisant l'exploitation de l'installation.

Cette autorisation a été accordée à la suite d'une analyse de la part des services administratifs, d'une enquête publique d'un mois encadrée par un commissaire enquêteur et d'un passage en commission CODERST (Conseil départemental de l'environnement, des risques sanitaires et technologiques).

Du biogaz local pour Lamballe et ses environs

Baptisé Emeraude bio-énergie, le projet permettra de produire du gaz "vert" - ou biogaz - grâce au processus naturel de dégradation de la matière organique, la méthanisation. Ce biogaz sera injecté par GRDF dans le réseau de gaz domestique de Lamballe après purification pour alimenter 75% de la consommation locale.

Depuis 20 ans, Cooperl investit pour développer des solutions innovantes pour valoriser les coproduits de ses activités, de l'élevage à l'industrie. 6 activités sont aujourd'hui en fonctionnement sur le site de Lamballe permettant à la coopérative de disposer d'un savoir-faire reconnu et de technologies de pointe en matière de solutions environnementales.

Un projet cadré et testé

Le projet, cadré par le savoir-faire environnemental de Cooperl, a également été testé par phases expérimentales. D'abord sur un pilote de 1m³ pendant 1 an, qui a permis de vérifier que le projet correspondait au schéma souhaité. Ensuite, depuis deux ans, sur un pilote plus important, de 30 m³, permettant aux équipes de mesurer les performances énergétiques et technologiques de l'installation. Des tests et contrôles ont aussi pu être menés pour affiner différentes variables telles que l'étanchéité, les odeurs, la capacité... Ce programme pilote s'est concrétisé en Chine, à Linzhou, en octobre 2016, par la mise en fonctionnement d'un méthaniseur de 1500 m³ dans une ferme Cooperl.



A Lamballe, Emeraude bio-énergie sortira de terre en juillet 2018 après un an de construction et 6 mois de mise en service.

Plus d'informations sur www.emeraude-bio-energie.fr

